

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL

19 septembre 2019

Absents excusés : Christophe GUEDRA, Samuel LAGILLE

Françoise LEMERAY, procuration à Guy DEVILLIERS

Philippe ANTROPIUS, procuration à Jean-Pierre ADAM

Patrick KESTLER, procuration à Sylvie MACHET

PV de la séance du 26 août 2019 approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : travaux, mise aux normes PMR d'un passage piéton et pose de coussins berlinois

Une 1^{ère} consultation a dû être annulée, l'entreprise la « mieux-disante » était à + 46 % du prix de base.

Une nouvelle consultation a été lancée avec l'ajout de nouveaux éléments dans le marché. La date du 31 octobre 2019, date limite de fin des travaux a été précisée dans le marché.

Deux entreprises présentes à la 1^{ère} consultation n'ont pas répondu. Une 3^{ème} entreprise a retourné son dossier pour un montant de 25 386.60 € TTC.

La subvention qui sera accordée a été fixée à 38 % de 21 000 € (montant du 1^{er} devis transmis pour déterminer la subvention DETR).

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : rapport CLECT 2019 (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées entre Chalons Agglo et les communes)

Pour l'Epine, le montant des attributions de compensation transférées par Châlons Agglo est fixé à 29 075 € par an.

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : indemnité de conseil comptable

Le maire propose un taux d'indemnité fixé à 100 %, identique à l'an dernier.

Montant 2019 : 433.49 €

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : suppression de poste adjoint technique

Mme Christiane ADAM, adjoint technique, est en retraite depuis le 1^{er} septembre 2019. La suppression de son poste est proposée.

Adopté à l'unanimité.

Fin de séance : 20 h